**L’Outre-Mer, ce cœur battant de la France**

Pour le Gaulliste et le patriote que je suis, la France de l’Outre-mer mérite une attention et une compréhension de tous les instants. Parce que les Français d’Outre-mer sont viscéralement attachés à notre République, à ses valeurs, à son histoire. Que nos liens si forts avec la plupart de ces territoires ont été tissés tout au long d’une histoire commune très ancienne. Que pour d’autres, des liens nouveaux avec la collectivité nationale, comme la départementalisation à Mayotte, n’ont fait que consacrer une aspiration profonde : faire partie intégrante de la France.

La France de l’Outre-mer est plurielle, ouverte et cette diversité est synonyme de grandes richesses : c’est une mosaïque de populations, qui fait de notre nation une communauté au sein de laquelle dialoguent et cohabitent les Indiens Maronis, les Bretons, les Antillais des Caraïbes, les Alsaciens, les Wallisiens du Pacifique, les Catalans, les Malbars de la Réunion, les Savoyards, parmi bien d’autres.

Cette cohabitation respectueuse et bienveillante des cultures et des religions est une source d’inspiration magnifique pour la communauté nationale tout entière : à la Réunion notamment, où malgaches, l’hindouisme et l’islam ont appris à vivre en harmonie.

C’est aussi la diversité qui caractérise les richesses économiques de la France de l’Outre-mer avec l’agriculture, les ressources minières, la pêche, le tourisme, la forêt ou l’espace. Leur développement se fait avec des contraintes spécifiques liées à l’éloignement et parfois à l’isolement. Pour nombre d’entre eux, ces territoires, par leurs caractéristiques géo-climatiques, sont à la fois les premières victimes du dérèglement climatique tout en étant des pilotes potentiels de la transition écologique à travers le développement des énergies renouvelables, de l’économie bleue et la protection de la bio-diversité.

Enfin, la France de l’Outre-mer est un atout majeur pour un pays tel que le nôtre, membre fondateur de l’Union européenne et membre permanent du Conseil de sécurité de l’ONU. Il permet à la France et à l’Europe d’être présente aux quatre coins du globe, de l’Atlantique nord aux terres australes et antarctiques, en passant par l’Amérique du Sud, l’Océan indien, le Pacifique ou les Antilles. Grâce à l’Outre-mer la France jouit ainsi du second espace maritime au monde.

Dans un monde où les menaces et les périls sont grands, cette présence mondiale est garante de notre indépendance et de notre influence. A l’heure où l’actualité internationale récente, avec la dénonciation du contrat d’achat de sous-marins français par la marine australienne, nous rappelle la fragilité de certaines alliances et l’importance de la souveraineté, la France, par ses territoires d’Outre-mer – et singulièrement dans le Pacifique -, garantit son indépendance et garde la maîtrise de notre destin collectif.

Aussi, je veux adresser un message d’espoir et de soutien à tous nos compatriotes de Nouvelle Calédonie, qui auront à se prononcer le 12 décembre prochain sur leur avenir au sein de la communauté nationale.

Je forme le vœu que cette consultation, la seconde en un peu plus d’une année, se déroule dans le calme et le respect de tous. Sans détour ni faux semblant, j’apporte mon plein soutien à ceux qui voteront pour que la Nouvelle Calédonie reste française.

Je connais la France de l’Outre-mer et je l’aime. Je n’ai pas attendu cette campagne présidentielle pour le dire. Comme ministre, en particulier de l’agriculture de l’alimentation et de la pêche, mais aussi comme commissaire européen en charge de la politique régionale, je m’y suis très souvent rendu pour défendre des dossiers très concrets et veiller à ce que ces territoires soient bien pris en compte dans le cadre des politiques des régions ultrapériphériques de l’Union européenne.

Au service de ma famille politique que je n’ai jamais quittée, j’y ai également mené tant de campagnes.

J’y ai des amis, des compagnons, des fidélités.

Je sais aussi que la France de l’Outre-Mer mérite une considération nouvelle. Que ces territoires ont le potentiel d’être à l’avant-garde dans le développement de projets pouvant être déployés à l’échelle nationale. Mais également que leurs difficultés particulières – en partie seulement liées au caractère ultra-marin - doivent légitimement donner lieu à des traitements et des solutions spécifiques de la part du gouvernement et aussi des institutions européennes.

Dans la campagne présidentielle qui s’engage, l’heure n’est plus aux discours de circonstance. Les promesses financières de plans massifs sans lendemain ne doivent plus tenir lieu de politique. L’Outre-mer mérite une attention, une prise en compte dans toutes les politiques nationales, un traitement interministériel attentif et de tous les instants jusqu’au plus haut sommet de l’Etat.

La France de l’Outre-mer doit être considérée et respectée. C’est à cela que je m’engage.